



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES
Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

RUBRIQUE 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:
DIACLOR MULTI 5 ACCIONES
Code : 024969 UFI: HT27-G2C3-T00K-YJP4

1.2

UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES:
Utilisations prévues (principales fonctions techniques): ☐ Industriel ☒ Professionnelle ☒ consommation
Désinfectant pour eau de piscine
Secteurs d'utilisation:
Utilisations par des consommateurs (SU21),
Utilisations professionnelles (SU22),
Utilisations déconseillées:
Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Sans restriction.

1.3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:
AQUAPOL CHEMICAL, S.L
Pol. Ind. La Azucarera, s/n - 26500 Calahorra (La Rioja) ESPAÑA
Téléphone: 94 1134549 - Fax: +34 941 135008 - www.aquapoolchemical.com
- Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
info@aquapoolchemical.com

1.4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE:
94 1134549 L-J: 8-14/15-17h. V: 8-15h.
Téléphone d'urgence pour premiers secours: (+33) 01 45425959 (24 h.) ORFILA (France)
 ORFILA
- Centres de toxicologie FRANCE:
• PARIS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Fernand Widal - Téléphone: +33 140054848
• NANCY: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Central - Téléphone: +33 383225050
• LILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance - Téléphone: 825812822 (France), +33 800595959
• STRASBOURG: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Téléphone: +33 388373737
• BORDEAUX: Centre Antipoison, Hôpital Pellegrin-Tripode - Téléphone: +33 556964080
• LYON: Centre Antipoison, Hôpital Edouard Herriot - Téléphone: +33 472116911
• TOULOUSE: Centre Antipoisons et de Toxicovigilance, Hôpital Purpan - Téléphone: +33 561777447
• ANGERS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance d'Angers C.H.R.U. - Téléphone: +33 241482121
• MARSEILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Salvator - Téléphone: +33 491752525
• BRUSSELS/BRUXELLES (Belgique): Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum - Téléphone: +32 70245245

RUBRIQUE 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:
La classification des mélanges est faite selon les principes suivants: a) lorsque des données (tests) sont disponibles pour la classification des mélanges, elles sont généralement classifiées sur la base de ces données, b) en l'absence de données (tests) pour les mélanges, des méthodes d'interpolation ou d'extrapolation sont généralement utilisées pour évaluer le risque, en utilisant les données de classification disponibles pour des mélanges similaires, et c) en l'absence d'essais et d'informations permettant d'appliquer des techniques d'interpolation ou d'extrapolation, des méthodes sont utilisées pour classer l'évaluation des risques sur la base des données des composants individuels du mélange.
Classification selon le Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP):
DANGER:Ox. Sol. 2:H272|Acute Tox. (oral) 4:H302|Eye Dam. 1:H318|STOT SE (irrit.) 3:H335|Aquatic Acute 1:H400|Aquatic Chronic 1:H410|EUH031

Classe de danger	Classification du mélange	Cat.	Routes d'exposition	Organes cibles	Effets
Physico-chimique: 	Ox. Sol. 2:H272 c)	Cat.2	-	-	-
Santé humaine: 	Acute Tox. (oral) 4:H302 c) Eye Dam. 1:H318 c) STOT SE (irrit.) 3:H335 c) EUH031 c)	Cat.4 Cat.1 Cat.3 -	Ingestion Yeux Inhalation	- Yeux Voies respiratoires	Nocive Lésions graves Irritation
Environnement: 	Aquatic Acute 1:H400 c) Aquatic Chronic 1:H410 c)	Cat.1 Cat.1	-	-	-

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentages, les dangers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plus élevée de chaque composant, mais inférieur à la valeur maximale indiquée.

2.2

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:


Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement DANGER en accord avec le Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP)

- Mentions de danger:
H272 Peut aggraver un incendie: comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES
Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

	H335 Peut irriter les voies respiratoires. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. <u>- Conseils de prudence:</u> P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction. [moyen d'extinction à spécifier par le fabricant]. (Si l'eau augmente le risque, ajouter : « Ne jamais utiliser d'eau »). P261 Éviter de respirer les poussières. P264 Laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection du visage/yeux. P403+P233+P405 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. P273-P391-P501 Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. P273-P391-P501 Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux. <u>- Indications additionnelles:</u> EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). EUB020 Contient Symclosène 88,497% p/p, Acide borique 0,29% p/p. <u>- Substances qui contribuent à la classification:</u> Symclosène Sulfate d'aluminium
--	--

2.3	<u>AUTRES DANGERS:</u> Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange: <u>- Autres dangers physico-chimiques:</u> On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes. <u>- Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine:</u> On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes. <u>- Autres effets néfastes pour l'environnement:</u> Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB. <u>Propriétés perturbant le système endocrinien:</u> Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.
-----	---

RUBRIQUE 3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1	<u>SUBSTANCES:</u> Non applicable (mélange).		
3.2	<u>MÉLANGES:</u> Ce produit-ci est un mélange. <u>Description chimique:</u> Mélange de produits chimiques. <u>COMPOSANTS DANGEREUX:</u> Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:		
	80 < C < 90 % 	Symclosène CAS: 87-90-1, EC: 201-782-8, REACH: 01-2120767978-27 CLP: Danger: Ox. Sol. 2:H272 Acute Tox. (oral) 4:H302 Eye Irrit. 2:H319 STOT SE (irrit.) 3:H335 Aquatic Acute 1:H400 Aquatic Chronic 1:H410 EUH031	REACH / CLP00
	5 < C < 10 % 	Sulfate d'aluminium CAS: 10043-01-3, EC: 233-135-0, REACH: 01-2119531538-36 CLP: Danger: Met. Corr. 1:H290 Eye Dam. 1:H318	Autoclassé REACH
	1 < C < 2 % 	Acide adipique CAS: 124-04-9, EC: 204-673-3, REACH: 01-2119457561-38 CLP: Attention: Eye Irrit. 2:H319	REACH
	0,1 < C < 0,3 % 	Acide borique CAS: 10043-35-3, EC: 233-139-2, REACH: 01-2119486683-25 CLP: Danger: Repr. 1B:H360FD	REACH / ATP17
	<u>Impuretés:</u> Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit. <u>Adjuvants de stabilisation:</u> Aucun. <u>Référence à d'autres sections:</u> Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16. <u>SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC):</u> Liste mise à jour par l'ECHA sur 17/01/2023.		



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES

Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

[Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement \(CE\) nr. 1907/2006:](#)
Aucune.

[Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement \(CE\) nr. 1907/2006:](#)
Acide borique. CMR/Repr.Cat.1B (Article 57c), Decision: ED/30/2010.

[SUBSTANCES PERSISTANTES, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES \(PBT\), OU TRÈS PERSISTANTS ET TRÈS BIOACCUMULABLES \(VPVB\):](#)
Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.

RUBRIQUE 4 — PREMIERS SECOURS

4.1



Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger eux-mêmes et utiliser les moyens de protection individuelles recommandés s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.

Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
Inhalation: 	L'inhalation produit des irritations des muqueuses, toux et des difficultés respiratoires.	S'il y a des symptômes, porter la victime en plein air.
Peau:	Des symptômes ne devraient pas apparaître dans des conditions normales d'utilisation.	Ôter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède et une solution aqueuse de bicarbonate de sodium au 5%. Puis laver à nouveau la zone avec de l'eau savonneuse.
Yeux: 	Le contact avec les yeux cause rougissement, douleur et brûlures profondes graves.	Enlever les verres de contact. Rincer à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin.
Ingestion: 	Par ingestion peut occasionner des malaises gastrointestinaux.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Dû à son caractère acide, les effets peuvent se réduire au maximum en donnant à boire de l'eau abondante, à laquelle on a ajouté du lait de magnésie. Ne pas tenter de faire vomir. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.2

[PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES:](#)

Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11.1

4.3

[INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES:](#)

[Information pour le médecin:](#)
Les dommages des détergents et tensioactifs dans les muqueuses intestinales sont irréversibles. Ne pas faire vomir, mais effectuer un lavage d'estomac après avoir fait une addition de diméthicone (antimousse).

[Antidotes et contre-indications:](#)
Il n'est pas connu un antidote spécifique.

		DIACLOR MULTI 5 ACCIONES Code : 024969			
Version: 2		Révision: 08/03/2023		Revisión precedente: 28/12/2021 Date d'impression: 08/03/2023	
RUBRIQUE 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
5.1	<u>MOYENS D'EXTINCTION:</u> Poudres spécifiques ou CO2.				
5.2	<u>DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:</u> Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, composés halogénés, oxydes de soufre.L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.				
5.3	<u>CONSEILS AUX POMPIERS:</u> <u>Équipements de protection particuliers:</u> Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité.La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques. <u>Autres recommandations:</u> Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu.Rester du côté d'où vient le vent.Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.				
RUBRIQUE 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE					
6.1	<u>PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:</u> Éviter le contact direct du produit.Éviter l'inhalation des vapeurs.Maintenir les personnes sans protection en position opposée au sens du vent.				
6.2	<u>PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:</u> Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol.Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.				
6.3	<u>MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:</u> Balayer le produit déversé. Transférer à un récipient approprié pour sa récupération ou élimination. Neutraliser avec du carbonate ou bicarbonate de sodium. Finalement, laver l'aire avec de l'eau abondante. Garder les restes dans un conteneur fermé.				
6.4	<u>RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES:</u> Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir rubrique 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir rubrique 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.				
RUBRIQUE 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE					
7.1	<u>PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:</u> Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail. <u>- Recommandations générales:</u> Éviter tout genre de déversement ou fuite.Ne pas laisser les récipients ouverts. <u>- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:</u> Non applicable. <u>- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:</u> Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation.Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. <u>- Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:</u> Éviter tout déversement à l'environnement.Prêter une attention spéciale à l'eau de nettoyage. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.				
7.2	<u>CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS LES ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:</u> Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10. <u>- Classe de magasin:</u> D'après les dispositions en vigueur. <u>- Temps de stockage:</u> -999996 Mois. <u>- Températures:</u> min:5 °C, max:40 °C (recommandé). <u>- Matières incompatibles:</u> Conserver à l'écart de agents oxydants, agents réducteurs, alcalis, anhydrides, l'eau, acides, matières combustibles, métaux. <u>- Type d'emballage:</u> Selon réglementations en vigueur. <u>- Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE:</u> Non applicable (produit per utilisation non industrielle).				
7.3	<u>UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S):</u> Aucune recommandation particulière disponible différente à celles indiquées pour l'usage de ce produit.				



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES
Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

RUBRIQUE 8 — CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

- LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE):

INRS 2012 (ED 984) (Decret 2012-746) (France, 2012)	An	VME	VLCT	Observations	Table
		ppm	mg/m3		MP non.
Symclosène	2007	-	0,5 (chlore)	-	1,5 (Chlore)
Sulfate d'aluminium	1985	-	2	-	-

VME - Valeur limite moyenne d'exposition 8 heures, VLCT - Valeur limite d'exposition court terme, MP - Maladie Professionnelle.

- VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent différer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:- Effets systémiques, aiguë et chroniques:	DNEL Inhalation mg/m3	DNEL Cutanée mg/kg bw/d	DNEL Oral mg/kg bw/d
Sulfate d'aluminium	10 (a) 3 (c)	467 (a) 2,72 (c)	- (a) - (c)
Symclosène	s/r (a) 21,72 (c)	s/r (a) 30,8 (c)	- (a) - (c)
Acide borique	s/r (a) 8,3 (c)	s/r (a) 392 (c)	- (a) - (c)
Acide adipique	264 (a) 264 (c)	38 (a) 38 (c)	- (a) - (c)
- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:- Effets locaux, aiguë et chroniques:	DNEL Inhalation mg/m3	DNEL Cutanée mg/cm2	DNEL Yeux mg/cm2
Sulfate d'aluminium	10 (a) 3 (c)	9,2 (a) 9,2 (c)	- (a) - (c)
Symclosène	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) - (c)
Acide borique	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) - (c)
Acide adipique	5 (a) 5 (c)	- (a) s/r (c)	- (a) - (c)
- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, POPULATION GÉNÉRALE:- Effets systémiques, aiguë et chroniques:	DNEL Inhalation mg/m3	DNEL Cutanée mg/kg bw/d	DNEL Yeux mg/kg bw/d
Sulfate d'aluminium	5 (a) 1,5 (c)	233,5 (a) 1,36 (c)	92,4 (a) 54,5 (c)
Symclosène	s/r (a) 5,36 (c)	s/r (a) 15,4 (c)	s/r (a) 1,54 (c)
Acide borique	s/r (a) 4,15 (c)	s/r (a) 196 (c)	0,98 (a) 0,98 (c)
Acide adipique	65 (a) 65 (c)	19 (a) 19 (c)	19 (a) 19 (c)
- EFFETS LOCAUX, AIGUË ET CHRONIQUES:- Effets locaux, aiguë et chroniques:	DNEL Inhalation mg/m3	DNEL Cutanée mg/cm2	DNEL Yeux mg/cm2
Sulfate d'aluminium	5 (a) 1,5 (c)	4,6 (a) 4,6 (c)	- (a) - (c)
Symclosène	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) - (c)
Acide borique	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) s/r (c)	s/r (a) - (c)
Acide adipique	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

s/r - DNEL non dérivé (pas de risque identifié).

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES AQUATIQUES:- Eau douce, marin et déversements intermittentes:	PNEC Eau douce mg/l	PNEC Marin mg/l	PNEC Intermittent mg/l
Sulfate d'aluminium	4.5	64	30.11
Symclosène	12.1	1.52	-
Acide borique	2.9	2.9	13.7
Acide adipique	0.126	0.0126	0.46
- USINES TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STP) ET SÉDIMENTS DANS L'EAU DOUCE ET MARINE:	PNEC STP mg/l	PNEC Sédiments mg/kg dw/d	PNEC Sédiments mg/kg dw/d
Sulfate d'aluminium	60.2	10	31.4
Symclosène	204.1	7.56	0.756

	DIACLOR MULTI 5 ACCIONES Code : 024969	
--	--	---

Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

Acide borique Acide adipique	10 59.1	- 0.484	- 0.0484
- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET. ORGANISMES TERRESTRES:- Air, sol et effets pour des prédateurs et pour l'homme: Sulfate d'aluminium Symclosène Acide borique Acide adipique	PNEC Air mg/m3 - s/r s/r -	PNEC Sol mg/kg dw/d 58 0.756 5.7 0.0228	PNEC Oral mg/kg dw/d 150 n/b n/b -
(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH). n/b - PNEC non dérivé (pas de potentiel de bioaccumulation). s/r - PNEC non dérivé (pas de risque identifié).			

8.2

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION:
MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:



Veiller à un nettoyage adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules en-dessous des limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.

- Protection respiratoire:

Éviter l'inhalation de vapeurs.

- Protection des yeux et du visage:

Disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Protection des mains et de la peau:

On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: RÈGLEMENT (UE) NR. 2016/425:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambiant de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc..), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque: 	Protection adéquate pour les voies respiratoires à de faibles concentrations ou incidence à court terme: Masque avec des filtres du type P2 (blanc), avec un pouvoir de rétention moyen, pour particules irritantes ou nocives solides et/ou aérosols (EN143), Fuite vers l'intérieur: 8%, Facteur de protection assigné jusqu'à 10 fois le VLE. Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisi en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, selon les spécifications du fabricant des filtres. ~Los filtros para partículas deben desecharse cuando se note un aumento en la resistencia a la respiración.
Lunettes: 	Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166). Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles régulières conformément aux instructions du fabricant.
Écran facial:	Non.
Gants: 	Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Utiliser la technique correcte d'enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de ce produit avec la peau. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.
Bottes:	Non.
Tablier:	Non.
Combinaison:	Conseillable.

- Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.

- Déversements sur le sol:

Éviter l'infiltration dans les sols.

- Déversement dans l'eau:

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'eau:

 DIACLOR MULTI 5 ACCIONES Code : 024969																																											
Version: 2		Révision: 08/03/2023	Revisión precedente: 28/12/2021 Date d'impression: 08/03/2023																																								
Ce produit ne contient aucune substance incluse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l’eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE. - Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l’atmosphère durant la manipulation et l’utilisation. Éviter l’émission à l’atmosphère. COV (installations industrielles): Si le produit est utilisé dans une installation industrielle, il faut vérifier si est applicable d’après la Directive 2010/75/UE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l’utilisation de solvants organiques dans certains activités et installations: Solvants: 0,00 % Poids, COV (livraison): 0,00 % Poids, COV: 0,00 % C (exprimé comme carbone), Poids Moléculaire (moyen)Non applicable., Nombre d'atoms de C (moyen)Non applicable.																																											
RUBRIQUE 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES																																											
9.1	INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES: Aspect <table><tr><td>État physique:</td><td>Solide Pastilles</td></tr><tr><td>Couleur:</td><td>Blanc Bleuâtre</td></tr><tr><td>Odeur:</td><td>Lessive</td></tr><tr><td>Seuil olfactif:</td><td>Non disponible (mélange).</td></tr></table> Changement d’état <table><tr><td>Point de fusion:</td><td>Non disponible (mélange).</td></tr><tr><td>Point initial d'ébullition:</td><td>Non applicable.</td></tr></table> - Inflammabilité: <table><tr><td>Point d'éclair:</td><td>Non applicable (solide).</td></tr><tr><td>Limites inférieures/supérieures d’inflammabilité/explosivité:</td><td>Non applicable - Non applicable</td></tr><tr><td>Température auto-inflammation:</td><td>252* °C</td></tr></table> Stabilité <table><tr><td>Température de décomposition:</td><td>225,00* °C</td></tr></table> Valeur pH <table><tr><td>pH:</td><td>Non disponible</td></tr></table> - Viscosité: <table><tr><td>Viscosité cinématique:</td><td>Non applicable (solide).</td></tr></table> - Solubilité(s): <table><tr><td>Solubilité dans l'eau</td><td>2,522862 g/l à 20°C</td></tr><tr><td>Liposolubilité:</td><td>Non applicable (produit inorganique).</td></tr><tr><td>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</td><td>Non applicable (mélange).</td></tr></table> - Volatilité: <table><tr><td>Taux d’évaporation:</td><td>Non applicable.</td></tr></table> Densité <table><tr><td>Densité relative:</td><td>1,564* à 20/4°C</td><td>Relative eau</td></tr><tr><td>Densité de vapeur relative:</td><td>Non applicable (solide).</td><td></td></tr></table> Caractéristiques des particules <table><tr><td>La taille des particules:</td><td>Non disponible.</td></tr></table> - Propriétés explosives: Non disponible. - Propriétés comburantes: Comburant. *Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.			État physique:	Solide Pastilles	Couleur:	Blanc Bleuâtre	Odeur:	Lessive	Seuil olfactif:	Non disponible (mélange).	Point de fusion:	Non disponible (mélange).	Point initial d'ébullition:	Non applicable.	Point d'éclair:	Non applicable (solide).	Limites inférieures/supérieures d’inflammabilité/explosivité:	Non applicable - Non applicable	Température auto-inflammation:	252* °C	Température de décomposition:	225,00* °C	pH:	Non disponible	Viscosité cinématique:	Non applicable (solide).	Solubilité dans l'eau	2,522862 g/l à 20°C	Liposolubilité:	Non applicable (produit inorganique).	Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non applicable (mélange).	Taux d’évaporation:	Non applicable.	Densité relative:	1,564* à 20/4°C	Relative eau	Densité de vapeur relative:	Non applicable (solide).		La taille des particules:	Non disponible.
État physique:	Solide Pastilles																																										
Couleur:	Blanc Bleuâtre																																										
Odeur:	Lessive																																										
Seuil olfactif:	Non disponible (mélange).																																										
Point de fusion:	Non disponible (mélange).																																										
Point initial d'ébullition:	Non applicable.																																										
Point d'éclair:	Non applicable (solide).																																										
Limites inférieures/supérieures d’inflammabilité/explosivité:	Non applicable - Non applicable																																										
Température auto-inflammation:	252* °C																																										
Température de décomposition:	225,00* °C																																										
pH:	Non disponible																																										
Viscosité cinématique:	Non applicable (solide).																																										
Solubilité dans l'eau	2,522862 g/l à 20°C																																										
Liposolubilité:	Non applicable (produit inorganique).																																										
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non applicable (mélange).																																										
Taux d’évaporation:	Non applicable.																																										
Densité relative:	1,564* à 20/4°C	Relative eau																																									
Densité de vapeur relative:	Non applicable (solide).																																										
La taille des particules:	Non disponible.																																										
9.2	AUTRES INFORMATIONS: Informations concernant les classes de danger physique <table><tr><td>Solides comburants :</td><td>Peut aggraver un incendie: comburant.</td></tr></table> Autres caractéristiques de sécurité: <table><tr><td>Chaleur de combustion:</td><td>Non applicable.</td></tr><tr><td>COV (livraison):</td><td>0,1 g/l</td></tr><tr><td>Non volatile:</td><td>100,00 * % Poids</td><td>1h. 60°C</td></tr><tr><td>Chlore actif:</td><td>80,98 % Cl</td></tr></table> Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d’informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l’environnement, voir rubriques 7 et 12.			Solides comburants :	Peut aggraver un incendie: comburant.	Chaleur de combustion:	Non applicable.	COV (livraison):	0,1 g/l	Non volatile:	100,00 * % Poids	1h. 60°C	Chlore actif:	80,98 % Cl																													
Solides comburants :	Peut aggraver un incendie: comburant.																																										
Chaleur de combustion:	Non applicable.																																										
COV (livraison):	0,1 g/l																																										
Non volatile:	100,00 * % Poids	1h. 60°C																																									
Chlore actif:	80,98 % Cl																																										



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES

Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

RUBRIQUE 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	REACTIVITÉ: - Corrosion pour les métaux: Il n'est pas corrosif pour les métaux. - Propriétés pyrophoriques: Il n'est pas pyrophorique.
10.2	STABILITÉ CHIMIQUE: Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.
10.3	POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, agents réducteurs, alcalis, anhydrides, l'eau, acides, matières combustibles, métaux.
10.4	CONDITIONS À ÉVITER: - Chaleur: Tenir éloigné des sources de chaleur. - Lumière: S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. - Air: Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas laisser des récipients ouverts. - Humidité: Éviter des conditions d'humidité extrêmes. - Pression: Irrélevant. - Chocs: Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.
10.5	MATIÈRES INCOMPATIBLES: Ne jamais mélanger avec des acides, des composés acides, des produits de nettoyage à base d'acide, des produits contenant de l'ammonium, des produits organiques, des métaux (cuivre, nickel, cobalt, fer), du peroxyde d'hydrogène ou des agents réducteurs.
10.6	PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: composés halogénés, oxydes de soufre.

RUBRIQUE 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

	Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP).			
11.1	INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DEFINIES DANS LE REGLEMENT (CE) NO 1272/2008: TOXICITÉ AIGUË:			
Dosages et concentrations letales de composants individuels:		DL50 (OECD401) mg/kg bw Oral	DL50 (OECD402) mg/kg bw Cutanée	CL50 (OECD403) mg/m3.4h Inhalation
Sulfate d'aluminium		6207 Rat	> 5000 Lapin	> 5000 Rat
Symclosène		> 5000 Rat	> 5000 Lapin	> 5250 Rat
Acide borique		3765 Rat	> 2000 Lapin	> 2030 Rat
Acide adipique		5560 Rat	7940 Lapin	> 7700 Rat
Estimations de la toxicité aiguë (ATE) de composants individuels:		ATE mg/kg bw Oral	ATE mg/kg bw Cutanée	ATE mg/m3.4h Inhalation
Sulfate d'aluminium		-	-	-
Symclosène		* > 500	-	5250
Acide borique		-	-	-
Acide adipique		-	-	7700
(*) - Estimation ponctuelle de la toxicité aiguë correspondant à la catégorie de classification (voir GHS/CLP Table 3.1.2). Ces valeurs sont utilisées pour calculer l'ATE dans le but de classer un mélange à partir de ses composants et ne représentent pas les résultats de tests. (-) - Les composants dont on suppose qu'ils ne présentent aucune toxicité aiguë au seuil supérieur de la catégorie 4 pour la voie d'exposition correspondante sont ignorés.				
- Dose sans effet observé		NOAEL Oral mg/kg bw/d	NOAEL Cutanée mg/kg bw/d	NOAEC Inhalation mg/m3
Acide borique		100 Rat		
- Dose minimale avec effect observé Non disponible				
INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: TOXICITÉ AIGUË:				
Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardées	Critère
Inhalation: Non classé	ATE > 5000 mg/m3	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES
Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

Peau: Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.
Yeux: Non classé	Non disponible.	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).	GHS/CLP 1.2.5.
Ingestion:	ATE : 565 mg/kg bw	Cat.4	NOCIF: Nocif en cas d'ingestion.	GHS/CLP 3.1.3.6.

GHS/CLP 3.1.3.6: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Corrossivité/irritation respiratoire: Non classé	Voies respiratoires	Cat.3	IRRITANT: Peut irriter les voies respiratoires.	GHS/CLP 1.2.6. 3.8.3.4.
- Corrossivité/irritation cutanée: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrosif ou irritant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.2.3.3.
- Lésions/irritation oculaire graves: Non classé	Yeux	Cat.1	LÉSIONS: Provoque de graves lésions des yeux.	GHS/CLP 3.3.3.3.
- Sensibilisation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.
- Sensibilisation cutanée: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.

GHS/CLP 3.2.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.3.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.4.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

- DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Danger par aspiration: Non classé	-	-	Non applicable (solide).	GHS/CLP 3.10.3.3.

GHS/CLP 3.10.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Effets	SE/RE	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Efectos respiratorios:	SE	Voies respiratoires	Cat.3	IRRITANT: Peut irriter les voies respiratoires.	GHS/CLP 3.8.3.4

GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

EFFETS CMR:

- Effets cancérogènes:

N'est pas considéré comme un produit cancérogène.

- Génotoxicité:

N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

- Toxicité pour la reproduction:

N'est pas préjudiciable pour la fertilité. N'est pas préjudiciable pour le développement du fœtus.

- Effets via l'allaitement:

Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition



Date d'impression: 08/03/2023

Non disponible.

Aucune information supplémentaire disponible.

Non disponible.

		DIACLOR MULTI 5 ACCIONES Code : 024969			
Version: 2		Révision: 08/03/2023		Revisión precedente: 28/12/2021	
				Date d'impression: 08/03/2023	
	Bioaccumulation de composants individuels	logPow	BCF L/kg	Potentiel	
	Sulfate d'aluminium			Non bioaccumulable	
	Symclosène	0.94	1 (calculée)	peu probable, faible	
	Acide borique	-1.09		Non bioaccumulable	
	Acide adipique	0.093	3.2 (calculée)	Non bioaccumulable	
12.4	MOBILITÉ DANS LE SOL: Non disponible				
	Movilité de composants individuels	log Pod	Constante de Henry Pa·m ³ /mol 20°C	Potentiel	
	Symclosène	1,42		peu probable, faible	
	Acide adipique	1,34	0,062 (calculée)	Non bioaccumulable	
12.5	RÉSULTATS DES EVALUATIONS PBT ET VPVB:(Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:) Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.				
12.6	PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTEME ENDOCRINIEN: Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.				
12.7	AUTRES EFFETS NEFASTES: - Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone: Non disponible. - Potentiel de formation photochimique d'ozone: Non disponible. - Potentiel de réchauffement climatique: Non disponible.				
RUBRIQUE 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION					
13.1	METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS:Directive 2008/98/CE~Règlement (UE) n° 1357/2014: Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Élimination d'emballages souillés:Directive 94/62/EC~2015/720/UE, Decision 2000/532/EC~2014/955/UE: Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée.Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit. Procédures de neutralisation ou destruction du produit: Décharge officiellement autorisée, en accord avec les réglementacions locales.				
RUBRIQUE 14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
14.1	NUMÉRO ONU OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION: 2468				
14.2	DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU: ACIDE TRICHLOROISOCYANURIQUE SEC				
14.3	CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT: Transport par route (ADR 2021) et Transport par chemin de fer (RID 2021): - Classe: 5.1 - Groupe d'emballage: II - Code de classification: O2 - Code de restriction en tunnels: (E) - Catégorie de transport: 2, max. ADR 1.1.3.6. 333 K - Quantités limitées: 1 k (voir exemptions totales ADR 3.4) - Document pour le transport: Fiche de route. - Consignes écrites: ADR 5.4.3.4 Transport voie maritime (IMDG 39-18): - Classe: 5.1 - Groupe d'emballage: II - Fiche de Sécurité (FS): F-A,S-Q - Guide soins médicaux d'urgence: 740 - Polluant marin: Oui. - Document pour le transport: Connaissance d'embarquement. Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2021): - Classe: 5.1 - Groupe d'emballage: II - Document pour le transport: Lettre de transport aérien. Transport par voies de navigation intérieures (ADN): Non disponible				



DIACLOR MULTI 5 ACCIONES
Code : 024969



Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE:

Voir la section 14.3

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:

Classé comme dangereux pour l'environnement.

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:

S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sécurisée. Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

14.7 TRANSPORT MARITIME EN VRAC CONFORMÉMENT AUX INSTRUMENTS DE L'OMI:

Non disponible.

RUBRIQUE 15 — INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 RÈGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:

Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérées tout au long de cette fiche de données de sécurité.

Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation:

Voir la section 1.2

Avertissement tactile de danger:

Si le produit est destiné au public en général, il est obligatoire un signal tactile de danger. Les prescriptions techniques concernant les dispositifs permettant la détection des dangers au toucher doivent être conformes à la norme EN ISO 11683, relative aux 'Emballages - Indications tactiles de danger - Exigences.'

Protection de sécurité par des enfants:

Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).

Législation spécifique sur les produits biocides:

Applicable d'après le Règlement (UE) nr. 528/2012~334/2014), concernant la mise sur le marché et l'utilisation de produits biocides et le Règlement (CE) nr. 1896/2000~1451/2007 relatif aux produits biocides.

AUTRES LÉGISLATIONS:

Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III):

Voir la section 7.2

Autres législations locales:

Le destinataire doit vérifier l'existence éventuelle de réglementations locales applicables au produit chimique.

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:

Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16 — AUTRES INFORMATIONS

16.1 TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:

Mentions de danger en accord le Règlement (UE) n° 1272/2008~2021/849 (CLP), Annexe III:

H272 Peut aggraver un incendie: comburant. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

ÉVALUATION DES INFORMATIONS SUR LE DANGER DES MÉLANGES:

Voir les sections 9.1, 11.1 et 12.1.

CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Agency: ECHA, <http://echa.europa.eu/>
- EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, <http://eur-lex.europa.eu/>
- Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, (INRS, ED 984, 2007).
- Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR 2021).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 39-18 (IMO, 2018).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

	DIACLOR MULTI 5 ACCIONES Code : 024969	
--	--	---

Version: 2

Révision: 08/03/2023

Revisión precedente: 28/12/2021

Date d'impression: 08/03/2023

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.
- CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- COV: Composés Organiques Volatiles.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- IATA: Association du Transport aérien international.
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2020/878.

HISTOIRE: RÉVISION:

Version: 1	28/12/2021
Version: 2	08/03/2023

Modifications en ce qui concerne a la Fiche de données de sécurité précédente:

Modifications introduites par rapport à la version précédente en raison de l'adaptation de la structure et du contenu de la fiche de données de sécurité au règlement (UE) n° 2020/878 : toutes les sections.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.